

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CENTENAIRE

La réunion d'installation du comité départemental du centenaire s'est tenue le mercredi 27 février 2013 à 10 heures, salle des délibérations, à la préfecture de la Haute-Vienne, sous la présidence de monsieur Jean-Marie CAILLAUD, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Pierre ALLARD, maire de Saint-Junien ;
- Madame Anne BARNY, documentaliste à la direction régionale des affaires culturelles ;
- Monsieur Francis BARRET, conseiller général de la Haute-Vienne ;
- Madame Sylvie BOURANDY, adjoint au maire de Limoges ;
- Monsieur Patrick CARILLERI, représentant le centre régional de documentation pédagogique ;
- Madame Janette CATHALIFAUD, de l'association culture et patrimoine en Limousin ;
- Madame Yvette CHABRELY, chef de secteur du pôle des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale de l'office national des anciens combattants ;
- Madame Marie-Jeanne CHAMOULAUD, secrétaire administratif au cabinet du préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne ;
- Madame Sylvie CODECCO, secrétaire administratif au service départemental des anciens combattants ;
- Monsieur Paul COLMAR, journaliste, collectionneur de documents photographiques et de cartes postales ;
- Monsieur Hervé DE MAUPEOU, président des Croix de guerre ;
- Monsieur Michel DUCOURET, sous-préfet des arrondissements de Bellac et de Rochechouart ;
- Monsieur Jean-Claude DUGOT, délégué général du Souvenir français ;
- Monsieur Jérôme DURIX, directeur du service départemental des anciens combattants ;
- Monsieur Alain FRADET, représentant le Conservatoire aéronautique du Limousin ;

- Monsieur Raymond FRUGIER, maire d'Oradour-sur-Glane et président de l'association des membres de l'Ordre national du mérite ;
- Madame Anne GERARDOT, directrice par intérim des archives départementales de la Haute-Vienne ;
- Monsieur Philippe GRANDCOING, historien ;
- Madame Michèle GUILLOT, des archives municipales de Limoges ;
- Monsieur Robert HEBRAS, vice-président du conseil départemental des anciens combattants ;
- Madame Josépha HERMAN-BREDEL, de l'association culture et patrimoine en Limousin ;
- Monsieur Hugues MAZAUD, chef de cabinet du préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne ;
- Madame Eléonore PERUCAUD, vice-présidente du conseil départemental des anciens combattants ;
- Monsieur Bernard PEYRICHOU, vice-président des Médaillés militaires ;
- Madame Sophie PICOT, responsable de la communication à la préfecture de la Haute-Vienne ;
- Monsieur Christian PIATE, du cabinet du maire de Limoges ;
- Monsieur Gérard PIOFFRET, président de l'association des pupilles de la nation et orphelins de guerre ;
- Monsieur le lieutenant-colonel Christian ROUAN, délégué militaire départemental adjoint de la Haute-Vienne ;
- Monsieur Jean-Marie ROUGIER, maire de Rochechouart ;
- Monsieur Michel ROUZIER, président de l'union départementale des associations de combattants ;
- Monsieur Dominique SARDIN D'ENJOY, collectionneur ;
- Madame Elisabeth SABY, directrice des archives municipales de Limoges ;
- Monsieur Jacques TAURISSON, représentant le Conservatoire aéronautique du Limousin ;
- Monsieur François THOMAS, président de la société des membres de la Légion d'honneur.

ETAIENT EXCUSES :

- Monsieur Vincent BROUSSE, historien ;
- Monsieur le colonel Pascal LEGER, chef du centre de production multimédia de la gendarmerie nationale.



Monsieur CAILAUD ouvre la réunion en rappelant que l'année 2014 ouvrira un cycle de commémorations liées à la Première Guerre mondiale qui s'étendra jusqu'en 2018.

Un groupement d'intérêt public a été créé à cette fin en 2012 : il regroupe 7 ministères et six établissements publics dans le but de coordonner les initiatives mémorielles.

Au plan départemental, un comité du centenaire présidé par le directeur de cabinet du préfet comprend, outre les membres du groupement d'intérêt public, tous les acteurs concernés par la mise en œuvre de la politique de mémoire.

Il s'agit dans un premier temps d'identifier les projets pour l'année 2014 et de procéder à des échanges de vues.

Certains projets retenus par le comité départemental pourront faire l'objet d'une labellisation nationale à partir de critères de valorisation du patrimoine local et de diffusion de connaissances historiques.

L'obtention du label permet aux projets sélectionnés de figurer au programme officiel du centenaire et d'être éligibles à des financements au titre de l'année 2014.

La labellisation obéit à une procédure bien définie avec le dépôt d'une demande formalisée par une fiche de candidature distribuée à chacun des participants. Les projets sont ensuite validés par le comité départemental à l'aide d'une grille d'évaluation.

Une sélection finale est opérée par le comité de labellisation de la Mission du Centenaire.



Monsieur CAILLAUD procède à un tour de table puis donne de premiers éléments de réflexion en présentant un projet musical développé par un pianiste de renom autour du thème de l'année 1914. Il est bien précisé que les commémorations couvriront toute la durée de la guerre

Monsieur ROUGIER souhaitant connaître les orientations définies par l'Etat, madame BARNY suggère de donner la plus large diffusion au rapport ZIMET sur la commémoration de la Grande Guerre, rédigé en 2011.

Monsieur ALLARD compte pour sa part s'appuyer sur le monde associatif et présenter des expositions, des lectures, des œuvres cinématographiques concernant toute la période de la

guerre. Des publications de cartes postales sont également prévues ainsi qu'une bourse d'études sur le thème de la guerre de 1914-1918 à Saint-Junien.

Monsieur FRADET compte impliquer le Conservatoire aéronautique dans les commémorations et souhaite emprunter une exposition au service départemental des anciens combattants.

Monsieur THOMAS suggère la participation d'associations culturelles et l'organisation d'un concours suivi d'une exposition de peintures et d'émaux.

Monsieur DURIX signale que des comités académiques pilotés par l'éducation nationale sont prévus par la circulaire du 29 novembre 2012 de la Mission du Centenaire.

Madame PERUCAUD rappelle les initiatives lancées lors d'un précédent anniversaire et notamment un voyage organisé à Verdun.

Monsieur CAILLAUD tient à souligner que le comité départemental est avant tout compétent pour des projets locaux mais qu'il pourra être amené à relayer des initiatives nationales le cas échéant.

Monsieur GRANDCOIN envisage une étude centrée sur le temps du deuil et l'année 1918, avec une mise en exergue des monuments aux Morts, témoignage permanent de la Grande Guerre. A cet égard, il rappelle que le Limousin fut la troisième région de France la plus touchée en termes démographiques.

Concernant plus particulièrement l'année 14, il propose d'organiser une exposition avec la ville de Limoges et la Bibliothèque francophone multimédia autour de quatorze destins. Il s'agit d'illustrer la rupture qu'a représenté le mois d'août 1914 pour 14 hommes et femmes de l'époque.

Monsieur CAILLAUD salue une telle initiative qui contribue pleinement à la transmission de la mémoire.

Monsieur HEBRAS a rencontré un réalisateur qui désire évoquer la situation des enfants pendant la guerre.

Monsieur ROUZIER indique que la commune d'Ambazac se ferait un plaisir d'accueillir l'exposition sur les monuments aux Morts de mesdames CATHALIFAUD et HERMAN-BREDEL.

Madame HERMAN-BREDEL évoque sur la situation des femmes pendant la guerre et envisage de procéder à un inventaire régional des monuments aux Morts afin d'étudier la place qui est faite aux femmes.

Madame GERARDOT signale que les archives départementales disposent d'une exposition spécifique qui peut faire l'objet de prêts. D'autre part, la publication « Archives en Limousin » publiera à la fin de l'année 2013 un numéro consacré à la guerre 1914-1918.

Le lieutenant-colonel ROUAN rappelle que le service des archives médicales et hospitalières des armées peut apporter son concours aux historiens et chercheurs.

Monsieur CARILLERI indique que le centre régional de documentation pédagogique est susceptible d'accompagner les projets pédagogiques de terrain et de contribuer à la mise en place de divers projets (blogs, concours).

Madame SABY fait l'inventaire des fonds dont disposent les archives municipales, et notamment les fonds Soullignac et Allard.

Le fonds Soullignac est constitué de lettres et des cartes envoyées par le poilu Pierre Soullignac à sa mère. Les archives municipales ont également acheté le fonds Roger Allard, du nom d'un autre poilu hospitalisé à Limoges et qui contient des poésies accompagnées d'illustrations d'Arman et Dufy.

Dans le même ordre d'idées, les archives municipales souhaitent rechercher des œuvres d'artistes limougeaux marqués par l'expérience de la guerre.

Monsieur CAILLAUD se félicite du foisonnement d'idées et de projets. Il souhaite cependant favoriser la plus grande synergie possible de manière à faciliter la labellisation de deux ou trois projets-phares.

Madame CHABRELY annonce l'implantation de mille arbres dans les nécropoles et carrés militaires communaux.

Madame PICOT ouvrira prochainement un site dédié à la commémoration de l'année 1914 doté d'une boîte aux lettres ouverte à l'accueil de projets. Le rapport Zimet évoqué par madame BARNY y sera mis en ligne.

Monsieur SARDIN propose d'apporter son concours dans l'hypothèse où serait présentée une exposition nécessitant le prêt d'objets de collection.

Monsieur COLMAR peut proposer des documents photographiques illustrant la vie des soldats, des cartes humoristiques, des inaugurations de monuments aux Morts.

Monsieur CAILLAUD suggère de se concentrer sur deux grandes expositions au maximum de façon à pouvoir concentrer les moyens nécessaires à leur réussite et éviter une trop grande dispersion d'énergie.

Monsieur GRANDCOIN tient à faire connaître la publication d'un mémoire de master consacré à l'hôpital de Brive et précise que le projet des quatorze destins couvrira tout le département de la Haute-Vienne et pas seulement Limoges.

Monsieur CAILLAUD propose de réunir le comité dans un mois afin de formaliser les projets présentés, un groupe de travail formé à cette occasion se chargeant ensuite de les finaliser.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 15.